

APPEL DE CANDIDATURES

Directeur général adjoint, réglementation (Gaz Métro et Hydro-Québec transport)

Concours #R010-2017

Mission

La Régie de l'énergie est un tribunal administratif de régulation économique qui encadre et surveille le secteur énergétique. La Régie fixe, notamment, les tarifs et les conditions de services destinés aux consommateurs québécois d'électricité et de gaz naturel.

Parmi ses fonctions, la Régie établit les tarifs d'électricité et de gaz naturel et analyse les dossiers de plainte des consommateurs. Elle autorise les projets d'investissement destinés au transport d'électricité et à la distribution de l'électricité et du gaz naturel. La Régie approuve aussi les plans d'approvisionnement des distributeurs d'électricité et de gaz naturel, surveille les appels d'offres du distributeur d'électricité et approuve les contrats d'approvisionnement qui en découlent. La Régie est également responsable d'approuver les budgets des programmes et interventions en efficacité énergétique et nouvelles technologies proposés par les distributeurs. Elle adopte les normes de fiabilité du transport d'électricité et en assure la surveillance et l'application de leurs conformités.

Raison d'être de l'emploi

La direction générale, Planification et Réglementation comporte trois directions : la direction générale adjointe, Planification et Surveillance, la direction générale adjointe, Réglementation, principalement responsable des demandes de Gazifère et d'Hydro-Québec Distribution, et la direction générale adjointe, Réglementation, principalement responsable des demandes de Gaz Métro et d'Hydro-Québec Transport. Le poste à pourvoir correspond à cette dernière direction générale adjointe. Les revenus réglementaires et les investissements combinés des deux entreprises réglementées par cette unité administrative sont respectivement de l'ordre de 4 milliards de \$ et de 1,5 milliard de \$ par année.

Sous l'autorité du directeur général, Planification et Réglementation, la ou le titulaire planifie, organise, coordonne, contrôle et évalue les activités de sa direction afin de réaliser les travaux d'analyse et de conseils en matière de réglementation économique relativement aux requêtes des organisations réglementées, aux avis sur toute question soumise par le ministre en matière énergétique ou sur toute question qui relève de la compétence de la Régie.

Principales responsabilités

Planifier les activités réglementaires de son unité administrative en considérant les risques et contraintes pouvant influencer sur leurs réalisations et les priorités de traitement des dossiers;

Identifier les enjeux stratégiques des demandes déposées par les organisations réglementées, en particulier les demandes tarifaires annuelles, évaluer leur complexité, les compétences requises pour les analyser et la charge de travail à prévoir;

- Former les équipes de projets pluridisciplinaires de façon à optimiser l'utilisation des ressources et répartir les thèmes ou enjeux à analyser;
- Exercer un leadership de contenu dans les dossiers et s'assurer du respect des orientations et de la cohérence décisionnelle;
- Participer à des rencontres avec les régisseurs afin de les conseiller sur les dossiers à l'étude;
- Prévoir et diriger des réunions administratives avec des représentants des organisations réglementées pour la planification des calendriers et des enjeux réglementaires;
- Exercer un rôle conseil auprès de la haute direction de la Régie relativement à son positionnement et au développement de ses orientations;
- Exercer une vigie des enjeux stratégiques anticipés pour son secteur d'activités, développer une vision et des plans d'action afin d'optimiser les activités de sa direction dans une perspective d'adopter les meilleures pratiques;
- Diriger le personnel sous son autorité, déterminer les attentes et s'assurer de disposer de l'expertise nécessaire pour la réalisation des dossiers;
- Gérer les ressources financières et matérielles de sa direction;

Exigences

- ♦ Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine d'activités pertinent;
- ♦ 10 ans d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi dont cinq dans des secteurs à caractère économique reliés à l'énergie et trois ans dans un poste cadre ayant sous son autorité une équipe de professionnels ou de cadres;
- ♦ Maîtrise du français parlé et écrit;
- ♦ Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit;

Atouts

- ♦ Un diplôme universitaire de second cycle dans un domaine d'activité pertinent;
- ♦ Connaissance des enjeux du domaine de l'énergie et des règles de fonctionnement des tribunaux administratifs.

Habiletés professionnelles

- ♦ Vision
- ♦ Sens du service public et éthique
- ♦ Mobilisation
- ♦ Orientation, performance et client
- ♦ Agilité et prise de décision
- ♦ Collaboration
- ♦ Communication
- ♦ Conduite du changement

Si vous croyez posséder ce profil, veuillez transmettre une lettre d'intérêt et votre curriculum vitae à l'adresse suivante servicesauxpersonnes@regie-energie.qc.ca.

Pour plus d'informations sur la Régie, consulter www.regie-energie.qc.ca